

Ma santé, ma commune, points de vue de citoyens-patients

PRENDRE PIED
SUR LE TERRAIN COMMUNAL



POUVOIRS LOCAUX ET SANTÉ

.....

Pour éclairer notre réflexion sur les liens entre la santé et la commune, la commune et la démocratie, il nous a semblé important d'entendre des patients de maisons médicales sur ces questions.

Qui et qu'est-ce qui influence leur santé selon eux ? Quels sont les liens entre commune et santé ? Comment le pouvoir communal peut-il influencer sur la santé de ses citoyens ? Comment le citoyen peut-il à son tour influencer sur sa commune ? Ce sont les questions que nous avons débattues dans deux maisons médicales, l'une à Bruxelles, l'autre en Wallonie, avec douze citoyens de 25 à 85 ans, patients de maison médicale et/ou impliqués dans un projet lié à une maison médicale.

.....

Pouvoir et santé

Qui a du pouvoir sur la santé ?

« C'est quand j'ai eu un problème que je songe à ma santé. »

Pour certains, la première personne perçue comme ayant du pouvoir sur leur santé est leur(s) médecin(s), généraliste comme spécialiste. Ils disposent d'une certaine autorité sur le patient, plus ou moins importante en fonction de leur personnalité.

D'autres se perçoivent eux-mêmes comme les premiers à pouvoir influencer sur leur propre santé. La discussion laisse émerger que la répartition du pouvoir entre soi-même et les médecins dépend de notre état de santé, la place du médecin prenant plus d'importance lorsque la santé se dégrade.

Viennent ensuite la famille, l'entourage proche, puis tout le tissu social, par l'écoute, le partage de vécus et d'expériences. Les contacts virtuels, sur des forums sont aussi mentionnés pour la possibilité qu'ils offrent d'échanger avec quelqu'un qui a eu le même souci de santé que soi. Puis, il y a parfois le regard de l'autre sur sa santé qui peut amener à une prise de conscience : « parfois on ne se rend pas compte soi-même qu'on a un souci », partage une participante.

Plus largement, les contacts humains, les liens sociaux, l'intégration dans son quartier sont perçus comme fondamentaux. Notamment car le moral a un impact sur la santé et que ces contacts ont un effet sur le moral. Les conversations et les liens se nouent petit à petit avec le pharmacien, l'épicier, le boulanger, les professeurs... ou sur le quai du tram à force de se croiser... Bien que « C'est une question de caractère », précise M^{me} G. : « Je ne parle pas aux gens d'habitude. Depuis que je suis ici, à la maison médicale, je connais d'autres personnes, par le cours de gym. ». Elle était devenue très proche d'une voisine qui a ensuite dû déménager pour des raisons financières. Elle se sent seule maintenant, d'autant que son kinésithérapeute lui a interdit le cours de gym temporairement. Ainsi, l'intégration dans le quartier apparaît dans les deux groupes comme

*Gaëlle Chapoix,
chargée de mission
au service Education
permanente à la
Fédération des
maisons médicales.*

Mots clés : usagers, déterminants de santé, pouvoirs locaux, politique de santé.

un facteur important en termes de santé et est directement liée au temps et donc à la stabilité du logement.

Qu'est-ce qui influe la santé ?

La qualité des conditions de vie, du cadre de vie, de l'environnement est perçue comme essentielle à la santé. Du stress, trop d'émotions, la pollution de l'air, l'alimentation, le bruit, le logement ont des effets sur la santé.

Et la qualité de vie dépend des moyens financiers. « Si on se néglige, ça s'aggrave ». Mais il faut avoir les moyens de se soigner « quand on voit le prix d'une prise de sang ! », bien que l'accessibilité des soins grâce aux maisons médicales soit pointée.

Une patiente senior soulève le problème d'effet de seuil avec les pensions à 1.000 euros.

Elle remarque cependant aussi que les modes de vie ont changé « On a appris à économiser et à accepter les problèmes ». Selon elle, il n'en va plus de même dans l'éducation d'aujourd'hui.

La qualité de vie dépend aussi du lieu de vie. Deux personnes ont en commun d'avoir quitté Bruxelles après plusieurs dizaines d'années de vie à la capitale, pour leur santé.

Devenu veuf, M^r A. a ressenti à Bruxelles un sentiment d'isolement, du stress, un mal-être. Il a alors quitté Bruxelles sur le conseil de son médecin et est venu vivre à la campagne et se rapprocher de son fils. Il a trouvé dans ce nouvel environnement plus de convivialité, de contact humain, le plaisir de se promener quotidiennement. Il s'est tout de suite senti mieux. Il a découvert la maison médicale par hasard et y apprécie le suivi.

M^r M. dit avoir retrouvé la tranquillité d'esprit et de corps, une intimité, la sensation d'être en « harmonie avec moi-même et mon environnement, dans le milieu dans lequel je suis » qui contraste avec les pollutions, la promiscuité avec les voisins, les stress extérieurs qu'il ressentait dans la capitale. Pour lui, la santé aujourd'hui, c'est prendre soin de soi, vivre à son rythme, marcher tous les jours dans un endroit aéré et calme, bien manger et se soigner, avoir beaucoup de relations et pouvoir dire non, selon son envie.

Une participante pointe aussi la qualité du service administratif à la commune comme élément favorable à la santé, l'accueil et le contact humain qu'elle trouve très différents de Bruxelles, parce que c'est plus petit ? se demande-t-elle.

Ma santé, ma commune...

Au premier abord, une participante ne voit aucun lien entre la santé et la commune. « La commune ne fait rien ». Puis en repartant de ce qui a émergé des échanges sur la santé, les liens apparaissent finalement nombreux. Petit tour d'horizon des thématiques abordées spontanément dans l'un et l'autre groupe.

Les soins... et plus

Ainsi une participante lance d'abord : « ici, la commune soutient la maison médicale ». Dans un des groupes, une crainte est cependant exprimée quant à un tel lien : « le médical doit rester le médical, pas faire de politique, ça n'arrange rien du tout ».

Pourtant, au fil de la discussion, le soutien aux maisons médicales, sous forme de subside ou d'offre de locaux apparaît spontanément dans les deux groupes comme une action possible des pouvoirs communaux.

« Car la maison médicale, c'est plus que des soins », précise une patiente. « C'est elle qui aide la commune car elle a une approche globale et fait du social aussi ». Elle illustre ses propos par une situation difficile qu'elle a traversée grâce à une collaboration entre la maison médicale qui la soutenait dans ses démarches, la commune, le CPAS, l'ONE... Elle souligne ainsi l'importance du travail en réseau par lequel « ils ont déplacé des montagnes ».

En matière de soins, les services d'aide aux personnes malades à domicile sont également mentionnés comme un champ d'action des communes.

Le sport

Dans le premier groupe, une maman relève le sport pour les enfants. Quelqu'un ajoute : « il y a aussi les chèques sport pour les jeunes mais



ce n'est pas grand chose ». Un autre complète à partir d'une initiative de sa commune encourageant le sport pour tous : un projet de course à pied avec suivi individuel. Dans l'autre groupe, un patient précise qu'il voit comme une responsabilité de la commune de développer une organisation et des installations sportives, permettant l'accès au sport pour tous.

L'alimentation

Dans un groupe, la question de l'alimentation émerge à partir des constats de malbouffe chez les plus jeunes et du rôle de la commune vis-à-vis des écoles. Y aurait-il quelque chose à faire ? La mise en place de collations saines par une intervention de la commune « car des gosses n'ont rien ».

Une participante cite l'exemple d'une école dans laquelle la collation individuelle de 10h, un paquet de chips pour certains enfants a été remplacée par la soupe collective. « Les parents devraient demander » remarque quelqu'un, mais un autre relève que certains n'apprécient pas des mesures telles que l'interdiction des chips...

La discussion se poursuit au sujet des repas à 4,77 euros pour le troisième âge, servis dans un home et qui permettent, en plus d'offrir un repas complet accessible financièrement, de créer une ouverture sur l'extérieur et des rencontres pour les personnes du home, de rompre l'isolement institutionnel. Une participante se réjouit de cette possibilité dont elle n'avait pas connaissance.

La question de la qualité de ces repas issus des chaînes de restauration est soulevée. « Maintenant, c'est partout Sodexo. On a supprimé le personnel communal qui préparait les repas » et « selon ce que la commune paie, la qualité varie ». Cela soulève le problème des inégalités sociales, de revenus, de statut et indirectement de santé.

« Ici, la commune offre des repas bio et fait-maison à ses employés. Pourquoi pas élargir cela aux écoles et aux homes, recréer de l'emploi local ? » s'interroge le groupe.

Dans l'autre groupe, la question de l'alimentation est soulevée par une participante et entraîne, de

la part des autres, une première réaction de rejet de cette thématique comme point d'action possible pour les pouvoirs communaux. « C'est à nous d'acheter ». « C'est le patron de la grande surface » qui a du pouvoir à ce niveau.

Elle précise alors sa pensée en citant l'exemple d'une commune dont le CPAS organise des cours de cuisine pour apprendre à manger équilibré et à consommer bio et moins cher, à marier les légumes et à diminuer sa consommation de viande. « La commune doit apprendre ça à ses habitants ». Ce CPAS a aussi développé un projet de jardinage et de potager sur son terrain. Des marches sont organisées avec le même groupe et suscitent la convivialité et l'émergence de liens d'amitié.



Le logement

Plusieurs rôles possibles de la commune en matière de logement sont pointés. Celui du soutien à un accès à un logement à loyer modéré qui permet de garder une part suffisante de son budget pour mieux se nourrir et mieux se soigner. Cela peut se concrétiser par la mise à disposition de logements communaux ou la participation à la création d'une agence immobilière sociale. La question de l'établissement de plafonds pour les loyers est soulevée car, même si cette question n'est pas de compétence communale, elle apparaît comme importante à ce niveau. Le rôle des communes en matière de repérage des logements vides et de stimulation et soutien des propriétaires pour la rénovation apparaît également. A partir de problèmes évoqués tels que l'humidité dans les logements sociaux, les cafards et la mauvaise gestion des déchets dans les immeubles, la compétence communale en matière de contrôle de la salubrité des logements est également citée.

La qualité de l'environnement

En lien avec le point précédent, un participant affirme que « les communes ont le devoir d'éliminer les nuisances, le bruit, la pollution ». Elles seraient les garantes de la qualité de l'environnement local. Un autre confirme et raconte que, lorsqu'il habitait Bruxelles, il souffrait de bruit de construction ou de trafic et parking sauvage, de bruit dans la rue après 22h... Il appelait régulièrement la police ; il est allé voir le bourgmestre... sans beaucoup de succès. Ici, la qualité des contacts voisinage et avec l'administration communale lui semble plus propice pour trouver des solutions. La question du bruit est sensible et amène à la responsabilité des communes dans la qualité de l'isolation sonore quand elles construisent des logements à but social.

Le rôle d'exemple des pouvoirs locaux et de leur administration est également cité. Ainsi, une des communes évoquées utilise des produits de nettoyage écologiques, et porte ainsi attention à l'environnement et à la santé, dans les écoles, les homes, les bureaux, les crèches... Il en va de même pour la gestion des déchets

(tri, compost...) ou encore en matière de qualité des conditions de travail, la commune étant un gros employeur.

La vie sociale, les loisirs et la convivialité

Des centres culturels aux bibliothèques, en passant par la vie associative apparaît le rôle central de la commune en tant qu'organisatrice, coordinatrice, soutien. Ainsi, dans une des communes évoquées, le réseau d'échange de savoirs est coordonné par un employé du centre culturel.

Un participant pointe la mission de la commune d'organiser des réunions « pour que les gens se parlent », comme un catalyseur de la convivialité. Il mentionne également d'assurer l'accessibilité des loisirs et de la culture pour tous, en termes de coût comme de mobilité.

Les seniors

Les deux groupes soulèvent le défi du vieillissement de la population et la nécessité que les communes travaillent notamment dès aujourd'hui à fonder des homes et à soutenir le maintien à domicile. « On ne fait pas rien mais attention ». Les risques de l'isolement, le manque d'écoute et les problèmes de mobilité sont cités.

La mobilité

Des aménagements qui assurent la sécurité des différents usagers de l'espace public aux interventions de la police pour faire respecter le code de la route en passant par la mise en place d'un service de taxi social ou l'attention portée à la possibilité de s'asseoir aux arrêts de bus, les enjeux communaux en matière de mobilité sont multiples et à différents niveaux.

L'information des habitants et la proximité des élus

Aussi active soit une commune, encore faut-il que le citoyen soit informé de ce qui s'y passe, des services offerts... notamment pour les personnes âgées. La commune a donc aussi un rôle d'information à jouer, par



l'agenda communal notamment. L'information peut circuler aussi grâce à chacun. Ainsi cette réunion permet à certains de découvrir l'existence des repas pour seniors ou d'être convié à une soirée de découverte d'un réseau d'échanges de savoirs. Un participant pointe la réunion d'accueil annuelle pour les nouveaux arrivants dans la commune comme une occasion de créer des liens, de connaître les gens, tant les élus que les concitoyens.

D'un lien qui paraissait au premier abord inexistant, les discussions ont mené à la conclusion que « toutes les communes s'impliquent directement ou indirectement dans tout projet culturel, social, administratif... » et seraient dès lors « à la base de tout » et par ailleurs proches du citoyen.

Le pouvoir d'action des citoyens

Le vote aux élections communales n'a pas été directement exprimé comme un moyen d'exercer son pouvoir d'action de citoyen. Plutôt que d'évoquer la possibilité de donner leur voix, les groupes se sont orientés sur les possibilités de faire entendre sa voix, en dehors de ce moment certes limité que représente le passage aux urnes tous les six ans.

Un groupe est cependant revenu ensuite sur la question du vote des seniors : « ils ne vont plus voter » ; « dans les homes, on ne les laisse pas voter. ». Une question qui n'a pas été approfondie mais qui se révèle d'autant plus sensible que des débats émergeaient aussi le défi représenté par le vieillissement de la population et le sentiment de certains seniors de ne pas être entendus.

Une voix ou un chœur ?

Si chacun, avec ses desiderata et ses solutions, va trouver l'échevin, celui-ci reçoit des tas d'avis et demandes... qui se perdent. L'action individuelle apparaît, donc pour la plupart des participants, comme une voie de garage. L'approche collective au contraire rappellerait au politicien qu'il parle à des électeurs. La

proximité des élus locaux est perçue à ce niveau comme favorable également pour se faire entendre.

Parmi les pistes d'action citée, la pétition.

Un participant partage son expérience en matière de sécurité : un carrefour dangereux où avaient été placés des panneaux explicatifs avec une pétition demandant d'y installer des feux de signalisation. Les élus communaux s'étaient d'abord mis en retrait, arguant que la voirie concernée n'était pas communale. Ils avaient ensuite été confrontés par les habitants à leurs responsabilités de représentants de leurs électeurs vis-à-vis du pouvoir régional. La démarche collective et assertive avait permis de modifier le rapport de force pour obtenir les aménagements souhaités.

Les conseils consultatifs sont évoqués à partir d'une désillusion pour une participante qui s'est impliquée un moment au conseil consultatif des seniors mis en place par sa commune. Elle a abandonné car elle ne s'y sentait pas entendue : « A quoi ça sert ? Ils ont déjà une idée derrière la tête. C'est déjà décidé quand on fait la consultation qui sert en fait à nous convaincre ». Partant de là, elle pointe deux éléments de cadre nécessaires selon elle et non rencontrés lors de cette expérience : la gestion du débat par un tiers neutre et la réalisation d'un compte-rendu de ce qui se dit au conseil pour s'assurer d'un suivi. Les comités de quartier ou les groupes locaux thématiques sont considérés comme des moyens de s'organiser collectivement et de rendre possible ensuite l'interpellation de l'échevin concerné en proposant par exemple l'organisation d'une table ronde avec lui. Le droit d'interpellation au conseil communal est mentionné aussi, bien que personne ne l'ait jamais utilisé.

Divers obstacles à l'engagement citoyen sont ensuite également discutés dans l'un des groupes.

« La citoyenneté, c'est quelque chose qu'on n'a pas appris à l'école », remarque une participante. Pas facile de trouver comment se faire entendre. Un autre précise qu'il a acquis ses repères dans les associations. « L'engagement politique est un chemin. ».

Dès le début de la discussion est apparu le fait qu'on ne peut pas tout faire tout seul. Des dynamiques de groupe entrent donc en jeu. « On ne s'improvise pas leader ». Il est question de s'appuyer sur les compétences de chacun. Une mère de famille ajoute le facteur « temps » : entre le travail et les enfants, elle n'a pas le temps de s'occuper de la vie communale.

Proximité et rôle de représentants élus

Une participante raconte ainsi comment elle interpellé son bourgmestre sur un projet précis, alors que celui-ci lui avait répondu par un aveu d'impuissance : « il est parlementaire, je suis échevin ».

Cet exemple s'ajoutait à celui de la voirie régionale pour pointer le devoir qui incombe aux élus locaux, en raison notamment de leur proximité avec le citoyen, de représenter leurs électeurs vis-à-vis des autres niveaux de pouvoir.

Et par projet

A côté de l'action ou de la revendication collective, deux personnes partagent leurs expériences de mobilisation individuelle par la création de projets d'intérêt public. L'un a conçu un projet d'espace public numérique. Il l'a ensuite présenté à son bourgmestre qui a fait le nécessaire pour que le projet se concrétise. L'autre a dans un coin de sa tête un projet de café comme lieu de rencontre pour les seniors, couplé à un système de minibus qui irait chercher les personnes à domicile et qui se transformerait en restaurant familial en soirée. Cette soirée de discussion réveille l'envie de ranimer ce projet. Dans les deux cas, la proximité entre citoyens et élus locaux est perçue par ces porteurs de projet comme offrant des possibilités de les concrétiser.

Une envie de redynamiser un groupe de jeunes ouvrières chrétiennes sur la question des logements vides ; une satisfaction vis-à-vis de la richesse des échanges d'idées, plein de questions dans la tête à décanter, la confirmation de la conviction que rien ne remplace le dialogue, que « l'échange ça construit », l'importance du travail en équipe et de s'appuyer sur la complémentarité des compétences, le plaisir de discuter et la résolution de retourner au cours de gym comme lieu de vie sociale, un encouragement à poursuivre un engagement citoyen, un réveil des rêves et une réactivation de projets endormis,... Un questionnement sur les suites éventuelles à donner à un tel échange...

Sans viser à explorer les questions posées avec exhaustivité, le fruit de ces rencontres propose une certaine mise en lumière des enjeux locaux de santé et de citoyenneté. S'y expriment le caractère vital et dynamisant des échanges d'idées, de points de vue et de questions qui fait que chacun repart enrichi, l'importance de la proximité avec les autres, dont les élus... comme les difficultés de concrétisation de la citoyenneté active. S'y révèle que la santé est une question transversale à cet échelon, même si ce n'est pas la seule. S'y invoque le devoir de représentation qu'ont les élus locaux vis-à-vis de leurs électeurs, au-delà des limites de leurs compétences communales. ●

Et après ?

Remuer les idées citoyennes, qu'est-ce que ça laisse comme traces en chacun ?
Petit tour d'horizon du partage des participants aux deux groupes en fin de séance...